

Je ne lui reproche pas de s'être plaint de la proposition de l'ajournement de la séance. C'était là, je crois, un blâme raisonnable. Mais j'ai fort regretté de voir le très honorable ministre trouver bon de proférer en pleine Chambre une accusation de mauvaise foi. C'est là, je crois, des paroles qu'on devrait faire entendre seulement dans le cas de preuve absolue. Dans ce cas-ci, ces paroles étaient réellement sans excuse. Et nous, les membres de la gauche, avons raisonnablement lieu de nous plaindre de ce que cette accusation n'ait pas été rétractée, après la déclaration faite par le ministre de l'Intérieur.

Il est très grave, de la part des chefs d'un parti, d'accuser de mauvaise foi les chefs de l'autre parti en cette Chambre ; car si nous ne pouvons nous fier les uns aux autres dans les matières de cette nature, nous nous trouvons dans un état fort déplorable pour accomplir la besogne parlementaire.

Quant à la déclaration du très honorable ministre au sujet de l'immigration mongole, j'ai été bien aise de l'entendre. Je crois qu'il a exprimé là des idées larges et puissantes, et qu'il a parlé en homme d'Etat, si je puis oser ainsi dire. J'ai été très heureux, en vérité, de l'entendre prendre le ton qu'il a adopté à ce sujet.

Relativement à l'autre question, c'est-à-dire, celle de remplir nos Territoires du Nord-Ouest, de Galiciens et d'autres populations européennes, je dois dire que je ne puis saisir tout à fait l'exposé du ministre de l'Intérieur. J'ai été très aise d'entendre celui-ci déclarer qu'il faisait de grands efforts pour assurer une population anglaise aux Territoires du Nord-Ouest, ainsi que de l'entendre déclarer qu'il était heureux de faire venir des Etats-Unis pour s'établir là un certain nombre de gens d'origine anglaise. Mais quand il a parlé comme il l'a fait, lorsqu'il a dit qu'il n'était pas en faveur du système consistant à se tenir sur les frontières avec un microscope et un gourdin pour empêcher de les franchir les immigrants se proposant de le faire, et lorsqu'il a déclaré implicitement, sinon formellement, — et je suis presque porté à croire qu'il est allé jusqu'à le déclarer formellement, — que nous devrions, pensait-il, afin de coloniser nos terres aussitôt que possible, accueillir presque tous les immigrants européens, il a dit là une chose contre laquelle je désire élever la voix.

L'honorable député m'a paru dire qu'il ne désirait pas que ces gens s'en vinssent en grand nombre dans les territoires du Nord-Ouest tout à coup, mais graduellement. Je doute que cette politique soit la bonne ; il faudrait être excessivement prudent, surtout à l'endroit de l'immigration étrangère en ce pays. Il vaut beaucoup mieux y aller tranquillement et avoir des immigrants convenables, que d'encourager à venir ici des gens qui, dans la suite, ne feront pas notre affaire. C'est pour avoir oublié cette précaution que la république américaine

s'est trouvée inondée d'immigrants de cette espèce, et qu'elle en souffre, aujourd'hui, aussi gravement. Pour moi, je trouve dangereux d'encourager ces gens du continent européen à s'en venir ici en grand nombre. Il y a exception en faveur des Scandinaves, et je m'abstiendrai de parler de ceux-là, mais quant aux Galiciens les renseignements que j'ai pu me procurer sur leur compte, et j'en ai obtenu surtout d'un gentleman qui sait absolument à quoi s'en tenir à leur égard pour les avoir vus et étudiés chez eux dans leur propre pays, m'assurent que ce sont les immigrants les moins désirables. Je proteste donc contre toute politique qui ferait courir à l'élément anglais de ce pays le danger d'être dominés, au moins sous le rapport du nombre, par des gens de cette sorte. Voilà pourquoi j'ai dit qu'il vaut mieux procéder lentement, et avoir des immigrants convenables. Je ne concéderai pas à mon très honorable ami qu'il conviendrait d'attirer ici des gens capables de répudier le premier devoir d'un citoyen, celui de prendre les armes pour la défense de l'Etat. D'ailleurs, c'est, en général, un grand malheur que des immigrants, quels qu'ils soient, ne veuillent pas prendre les armes pour le salut du pays qui les potège. Ce qu'il faut, c'est de travailler à faire de ce pays un pays anglais, au lieu de demander à des étrangers du centre de l'Europe de venir ici nous noyer.

M. J. V. ELLIS (Saint-Jean): Je voudrais dire sur cette question une couple de mots. Il ne m'arrive pas souvent de déranger la Chambre, et, je l'admets, le très honorable premier ministre a raison de vouloir que nous nous efforcions d'abrèger les débats autant que possible. A cette époque avancée de la session nous devrions nous entendre, de quelque manière, pour faire tenir les débats dans les limites du temps nécessaire à l'expédition des affaires publiques. Je n'entend pas blâmer l'honorable député d'avoir soulevé cette question, mais je crois que nous devrions tous aider, le plus possible, à l'exécution de la besogne, de manière à pouvoir nous en retourner chez nous. J'ai écouté l'honorable député avec beaucoup d'attention, et remarqué que pour établir sa thèse, il a cité des articles fulgurants de journaux et a établi que ces gens vendent leurs femmes. Ignore-t-il que, parfois, cela arrive même en Angleterre ? Qu'il prenne une liasse de journaux anglais, il y verra des entrefilets où il est parlé d'Anglais qui vendent leurs femmes. J'ai lu l'autre jour l'histoire d'un Français qui en a fait autant ; j'en ai été désagréablement surpris, car, parmi les Français ce cas est très rare. Il n'en aurait pas été ainsi, s'il se fût agi d'un Anglais, car les honorables députés qui connaissent les mœurs anglaises, savent que la chose arrive assez souvent parmi certaine classe de gens, dans ce pays. Les cours ne l'autorisent pas, et d'ailleurs, ce n'est pas d'après cela qu'il faut juger le peuple anglais, et personne, je le pense bien,